



NOTE DE VEILLE DES SECTEURS ENERGETIQUE ET MINIER (Informations du 2 avril 2010)



PETROLE

Pétrole: un expert US table sur un baril à 110 dollars fin juin

(src : RIA Novosti)

Le prix du pétrole pourrait monter à 110 dollars le baril fin juin, a estimé l'expert du marché pétrolier Stephen Schork, cité vendredi par l'agence Bloomberg.

"Il est fort probable que le prix du pétrole grimpe à 95 dollars le baril. Ensuite, vers fin juin, il pourrait atteindre la barre des 110 dollars", a indiqué l'expert américain.

Toutefois, si cette barre est atteinte, la demande commencera à baisser, a ajouté l'expert.

Les futures de mai pour le pétrole Brent Crude Oil de la mer du Nord ont gagné 1,31 dollars à 84,40 dollars le baril à la bourse londonienne ICE (Inter Continental Exchange Futures).

La bourse de New York NYMEX (New York Merchantile Exchange) a vu le prix des futures du mai pour le pétrole léger américain Light Sweet Crude Oil prendre 1,11 dollars, à 84,87 dollars le baril.

Combien de pays se ruent vers l'Arctique?

(src : RIA Novosti)

Il semble que l'époque des "petites réunions entre amis » sur l'Arctique touche à sa fin. C'est maintenant l'époque d'une grande réorganisation de l'Arctique et de l'Océan Arctique Glacial qui approche.

La récente rencontre du G-5 Arctique qui s'est tenue le 29 mars à Chelsea (Canada) a montré que les pays qui se bousculent à la porte de l'Arctique sont bien plus nombreux que ceux qui bordent cette région nordique. La Chine notamment et il est peu probable que quiconque ose l'empêcher d'accéder au pôle Nord. Puisque les choses évoluent rapidement vers le partage des immenses richesses naturelles de l'Arctique, on ne peut s'attendre à rien d'autre.

Il est temps de cesser de s'étonner du nombre de pays non riverains de l'Arctique qui font la queue pour obtenir leur part du gâteau, et cela ne concerne pas seulement ses richesses pétrolières et gazières. L'Arctique présente aussi une autre particularité naturelle exceptionnelle qui peut parfaitement être rapportée au domaine des "monopoles naturels". Avec le réchauffement climatique, les voies maritimes du Nord (celles du Canada et de la Russie) deviennent accessibles pendant une période de plus en plus prolongée. En cas de navigation ouverte durant toute l'année, la route maritime, disons de la Chine vers l'Allemagne ou de la Chine vers l'Est des Etats-Unis, se réduira d'environ 6000 à 7000 km (dans chaque direction).

Les Canadiens qui ont accueilli le 29 mars le groupe des cinq Etats côtiers de l'Arctique (la Russie, les Etats-Unis, le Canada, le Danemark et la Norvège) ont été critiqués par la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton. Cette dernière a déclaré qu'il ne convenait pas de se réunir à huis clos et de ne pas inviter l'Islande, la Suède et la Finlande ainsi que les peuples autochtones à ce genre de conférences.

Ce n'est pas pour rien que les Américains ont fait des reproches aux Canadiens et défendu les pays qui n'ont pas été invités. Washington et Ottawa se disputent depuis longtemps les secteurs importants de la mer de Beaufort. N'importe quels alliés peuvent être utiles, surtout en prévision du partage de l'Arctique où presque tout le monde a des intérêts à défendre.

Les Danois se querellent depuis longtemps avec les Canadiens qui plantent constamment leur drapeau sur les secteurs danois du Groenland; les Canadiens en font de même avec les Etats-Unis; les Norvégiens réclament près de 175000 km² de notre plateau continental de la mer de Barents et, quant à la Russie, elle ne parvient toujours pas à s'entendre avec les Etats-Unis sur le partage de la fameuse ligne Chevardnadze-Baker dans le Nord du Pacifique.

A présent, l'empire céleste scrute attentivement l'Arctique.

La Chine passe déjà, dans ses programmes scientifiques arctiques, de la théorie aux études appliquées. Pour ses missions polaires, elle dispose du plus grand brise-glace entièrement modernisé XueLong (ou le Dragon des Neiges). A propos, il avait été construit dès l'époque soviétique en Ukraine. La Chine ne prétend nullement aux richesses cachées sous le plateau continental arctique, car elle n'a pas les droits juridiques nécessaires. Mais elle attend le moment où les pays riverains établiront un ordre juridique dans les mers polaires, introduiront des règles transparentes et compréhensibles de passage par leurs eaux et délimiteront les frontières, les champs de pétrole et de gaz, etc.

La plus grande économie du monde pourra y investir, transporter ses produits via ces pays ou importer les leurs. Et il s'agit d'investissements fabuleux.

L'Arabie saoudite veut augmenter sa production de 60%

(src : RIA Novosti)

Sur fond de reprise de la demande, l'Arabie saoudite pourrait augmenter de 60% sa production journalière de pétrole, à 12 millions de barils, a annoncé mardi le ministre saoudien du Pétrole Ali Al-Naimi cité par l'agence Bloomberg.

L'Arabie saoudite, plus gros pays membre de l'OPEP et premier producteur d'or noir au monde, veut augmenter sa production, car la demande est en train de reprendre après la récession, a déclaré M.Al-Naimi.

Les prix du pétrole, qui se maintiennent dans un couloir de 70-80 dollars le baril, "sont presque idéaux", a estimé le ministre.

En 2009, l'Arabie saoudite a fourni à la Chine 41,86 millions de tonnes de pétrole, assurant 20,5% des importations du pays.

En février, on a annoncé que le pays arabe avait été doublé par le Nigeria et le Mexique en tant que fournisseur de pétrole aux Etats-Unis, sa part dans les importations américaines ayant baissé à 10-11% en 2009 contre 17% en 2008.

Début mars, Riyad a annoncé son intention de doubler ses exportations de pétrole vers l'Inde pour atteindre 40 millions de tonnes par an.

Angola : 2ème découverte de pétrole en offshore

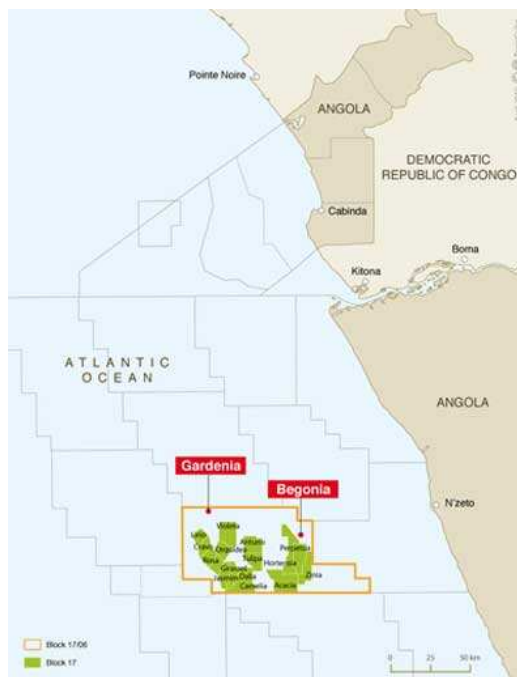
(src : Total)

Total annonce que sa filiale angolaise, TEPA Limited associée à Sonangol ont fait une découverte d'hydrocarbures dans la zone nord-est du bloc 17/06 en offshore profond.

Le puits Begonia-1 est le second puits réussi d'exploration sur le bloc 17/06, après le puits Gardenia-1. Foré par une profondeur d'eau de 453 mètres, le puits a découvert des hydrocarbures dans des réservoirs du Miocène et a produit plus de 6 000 barils jours d'huile de très bonne qualité (36° API) en test de production.

Sociedade Nacional de Combustíveis de Angola (Sonangol) est le concessionnaire du Block 17/06. TEPA (Block 17/06) Limited est l'opérateur du Bloc 17/06 avec une participation de 30%.

Principal actif de Total en Angola, le Bloc 17, opéré par le Groupe avec une participation de 40%, est situé en eaux profondes et est composé de quatre pôles majeurs : Girassol-Rosa et Dalia actuellement en production, Pazflor, projet en cours de développement pour un démarrage de la production en 2011, et CLOV (articulé autour des découvertes de Cravo, Lirio, Orquidea et Violeta), projet dont la décision d'investissement devrait avoir lieu prochainement.



En 2009, la production opérée de Total en Angola a atteint 491 000 barils équivalents pétrole par jour (bep/j), et sa production en quote-part SEC* a atteint environ 191 000 bep/j. Cette production provient essentiellement des Blocs 17, 0 et 14.

** Les associés de Total sur le Block 17/06 sont Sonangol Pesquisa e Produção S.A. (30%), Sonangol Sinopec International (SSI) Seventeen Limited (27,5%), ACREP Bloco 17 S.A. (5%), Falcon Oil Holding Angola S.A. (5%) et PARTEX Oil and Gas (Holdings) Corporation (2,5%).

* SEC : Security Exchange Commission des Etats-Unis



Nouvelle donne dans le gaz naturel au Canada

(src : ONE)

L'Office national de l'énergie du Canada (ONE) indique dans un rapport intitulé "Productibilité à court terme de gaz naturel au Canada 2010-2012", que le nombre de forages augmentera au Canada durant la période de projection.

L'ONÉ constate un déplacement de la production de gaz naturel de l'Alberta vers la Colombie-Britannique. En 2010 seulement, plus de 210 puits pourraient être forés dans Montney et 70 dans Horn River. Il est prévu par ailleurs que la production de l'Alberta diminuera de 12,7 à 8,5 milliards de pieds cubes par jour (Gpi/j) au cours des prochaines années. Entre-temps, la production croîtra de 2,7 à 3,7 Gpi/j en Colombie-Britannique.

Mais dans l'ensemble, la production de gaz naturel devrait diminuer jusqu'en 2012, en raison d'activités de forage moins intenses ces dernières années comparativement au début de la dernière décennie. En 2012, la productibilité pourrait s'établir à 13 Gpi/j, comparativement à 15,1 Gpi/j en 2009.

"Non seulement les lieux d'extraction changent, mais aussi la nature du gaz, ce qui peut représenter de bonnes occasions pour beaucoup d'intervenants du secteur", dit Gaétan Caron, président de l'ONÉ. "Cela dit, les Canadiens n'ont pas de raisons de s'inquiéter : l'offre est amplement suffisante pour répondre à nos besoins."

Les investissements se stabiliseront dans le secteur du gaz, pour ensuite augmenter au cours de la période de projection. Le nombre de jours de forage remplacera le nombre de puits en tant que nouvel indicateur de main-d'œuvre dans ce secteur. Les jours de forage vont croître d'environ 11 %, soit de 45 659 en 2010 à 50 212 en 2012. Il faut forer plus longtemps pour extraire du gaz de réservoirs étanches et du gaz non classique, de sorte qu'il faut plus de jours de forage pour chaque puits.



La hausse des prix du pétrole présente également des défis aux producteurs de gaz naturel. Il est aujourd'hui plus rentable de forer pour du pétrole que pour du gaz. Certaines techniques mises au point pour extraire le gaz de schistes sont d'ailleurs utilisées pour la production de pétrole à certains endroits en Alberta et en Saskatchewan. Les dépenses en immobilisations pour la production de pétrole drainent des investissements qui seraient normalement consacrés au gaz.



Les atouts de l'industrie française dans l'éolien

(src : Ademe, Cap gemini)

Avec près de 10 000 MW de nouvelles capacités installées, l'éolien est devenu en 2009 la première forme de production d'électricité développée en Europe.

La France se place au 4ème rang européen, avec plus de 1000 MW implantés en 2009. Pour répondre aux objectifs du Grenelle Environnement, qui prévoit 25 000 MW à l'horizon 2020, il faut poursuivre et accélérer le rythme des implantations et mettre en place une véritable dynamique industrielle éolienne française.

C'est dans ce contexte que la branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables, SER-FEE, et l'ADEME, ont initié une étude visant à identifier et sensibiliser les industriels français susceptibles de se positionner sur ce marché en pleine expansion dans le monde. Le projet, auquel ont été associés le ministère du Développement durable et le ministère de l'Economie, des finances et de l'emploi, a été confié à Capgemini Consulting. Les conclusions du rapport ont été présentées le 31 mars 2010.

L'industrie française possède tous les atouts pour développer l'éolien

Dans le cadre de la mission « L'INDUSTRIE FRANÇAISE SE TOURNE VERS L'EOLIEN » confiée par le SER-FEE et l'ADEME à Capgemini Consulting, 150 entreprises ont fait part de leur intérêt pour la fabrication de l'un des onze grands composants d'une éolienne. Ces entreprises, TPE comme grands groupes, sont issues de secteurs industriels très variés, avec une grande diversité de savoir-faire potentiellement transposables à l'éolien. Le rapport souligne également l'avantage de l'ancrage industriel particulièrement riche et des compétences historiques des entreprises françaises dans la métallurgie, l'aéronautique, les chantiers navals. Ces éléments sont d'indéniables atouts pour permettre à la France de se positionner comme un acteur de premier rang sur toute la chaîne de valeur de l'éolien.

L'étude précise que l'ensemble du spectre des composants pourrait être couvert par les entreprises françaises dans un délai de 12 à 36 mois.

L'énergie éolienne, génératrice d'emplois

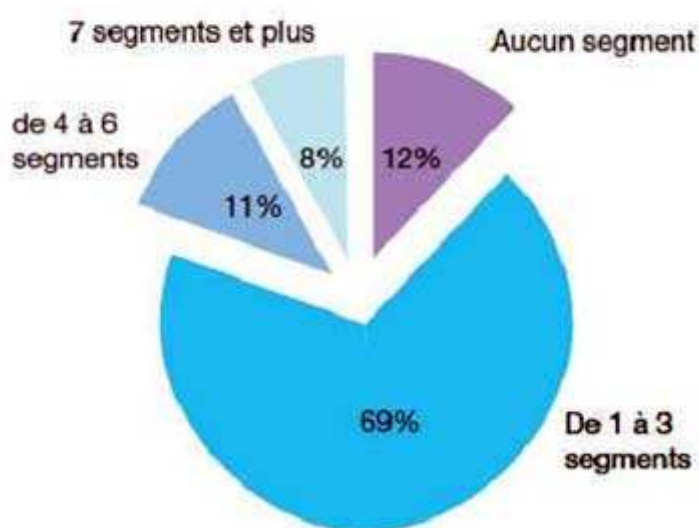
Le développement de l'énergie éolienne en France représente un potentiel de 20 à 30 milliards d'euros d'investissements privés cumulés sur 2010-2020. La mise en place d'une dynamique industrielle éolienne française permettrait, non seulement d'accompagner le développement du parc éolien, mais aussi de préserver des savoir-faire et des emplois dans un contexte de désindustrialisation sur le territoire national.

Contrairement à une idée souvent répandue, avec 10 000 emplois recensés, la France a su profiter du dynamisme de la filière éolienne. SER-FEE a recensé, dans l'Annuaire 2009 des fabricants et fournisseurs de l'industrie éolienne, plus de 140 entreprises industrielles françaises œuvrant d'ores et déjà dans la fonderie, la métallurgie, l'électronique ou le génie électrique qui se sont diversifiées dans l'éolien. Ces différents acteurs mettent clairement en évidence la diversité d'activités dans cette filière.

Nombre d'entreprises s'étant positionnées sur chaque composant :
(chaque entreprise s'est positionnée en moyenne sur 2,3 segments)



Nombre d'entreprises s'étant positionnées sur :



L'atteinte des objectifs du Grenelle Environnement se traduira, si une dynamique industrielle collective se met en place avec le soutien des pouvoirs publics, par une multiplication par 6 du nombre d'emplois dans la filière, qui représentera alors un total de 60 000 emplois en 2020. L'éolien constitue donc un relais de croissance pour l'emploi industriel en France.

Un accompagnement des industriels français indispensable et urgent

Les filières françaises naissantes de la fabrication de grands composants éoliens doivent capitaliser sur leurs expertises pour s'imposer sur le marché.

A cette fin, il sera nécessaire de lever plusieurs obstacles identifiés par cette étude : la méconnaissance des marchés éoliens internationaux, la présence des fournisseurs historiques qu'il faut concurrencer et la nécessaire prise de risque associée à tout projet de diversification.

Les conclusions de l'étude montrent que, pour réussir, le lancement de la filière doit s'appuyer sur une « intelligence collective » reposant sur la collaboration, l'échange d'information et l'émulation entre acteurs. C'est à cette condition qu'une industrie éolienne française forte pourra se développer avant qu'il ne soit trop tard pour pénétrer ce marché.

Le rapport précise également que l'accompagnement de la filière nécessite un projet sur 18 à 24 mois, piloté par les pouvoirs publics et les professionnels représentés par SER-FEE, et faisant fonctionner en réseau les 300 industriels identifiés.

Ce projet permettra aux entreprises d'exploiter toutes les opportunités potentielles du marché éolien et d'innover beaucoup plus rapidement dans un secteur où la rapidité est un facteur clé. Seules une mise en réseau organisée et la création d'une vision de filière permettront d'atteindre ces deux résultats.

Grenelle 2 : faut-il enterrer les éoliennes ?

(src : Française d'Eoliennes)

Dans la perspective de l'examen du Grenelle 2 début mai en séance publique, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a adopté mercredi plusieurs amendements aux articles relatifs à l'énergie éolienne.

La plupart de ces modifications sont issues des travaux de la mission parlementaire sur l'énergie éolienne : abandon des objectifs chiffrés de développement de l'éolien, alourdissement des contraintes administratives, soumission au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

La Française d'Eoliennes monte au créneau et souhaite que "*les députés redéfinissent un cadre équilibré et responsable pour le développement de l'énergie éolienne en France*".

Le Grenelle, qui devait afficher une nouvelle ambition pour les énergies renouvelables, est en passe, au contraire, de porter un coup fatal à l'éolien, pourtant reconnu par la mission parlementaire comme « un axe important du développement des énergies renouvelables ».

Car, si ces orientations étaient définitivement adoptées par les députés :

- La suppression de l'objectif chiffré pour l'éolien (25 000 MW en 2020) contredirait les objectifs européens et français de développement des énergies durables (le Grenelle fixe à 23% la part de notre consommation d'énergie issue des énergies renouvelables) ;
- Les nouvelles contraintes rendraient la construction d'éoliennes quasiment impossible : seuils minimum pour les zones de développement éolien (ZDE), schémas régionaux (qui ne seront pas définis avant 2011 !) opposables aux ZDE, classement ICPE...
- Le classement ICPE alourdirait inutilement la procédure, alors que l'application de la réglementation actuelle, très exigeante, répondrait déjà à toutes les préoccupations de ce régime (réglementation acoustique, périmètres d'exclusion par rapport aux radars ou à l'aviation...).

Pour la Française d'Eoliennes, ces dispositions reviendraient à établir un moratoire de fait, à défaut de l'établir officiellement, et aggraverait le retard pris par la France sur ses voisins européens (fin 2008, ce secteur n'employait que 7 000 personnes en France, contre 40 000 en Allemagne, 23 000 au Danemark et 20 000 en Espagne).



AES Solar : projet photovoltaïque de 43 MW en Italie

(src :LesEchos)

AES Solar, a annoncé que l'une de ses filiales avait finalisé une facilité de financement pour un projet à long terme de 173 millions d'euros visant à financer la construction du projet Cellino San Marco (CSM), une installation solaire photovoltaïque de 43 MW située dans la région des Pouilles en Italie.

CSM est le plus important projet de solaire photovoltaïque en Italie à atteindre le stade du financement complet. Il utilisera des panneaux solaires à couche mince First Solar.

Un total de cinq banques a participé au financement : Société Générale (en tant qu'arrangeur juridique, technique et économique et coordinateur de couverture), Unicredit Mediocredito Centrale (en tant qu'arrangeur juridique), BNP Paribas (en tant que banque d'assurance), Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Dexia Crediop (en tant qu'agent).

Les facilités couvrent environ 85 % des coûts estimés du projet à son achèvement et la date de maturité finale est 18 ans après la fin de la construction.

« Tandis que l'environnement réglementaire italien fait du solaire photovoltaïque un investissement très attractif, sa dynamique rend nécessaires des solutions de financement novatrices. Cela constitue une barrière significative pour les investisseurs moins sophistiqués. Dans cet environnement, nous pensons qu'il est très important d'avoir des partenaires comme AES Solar qui sont parmi les sponsors les plus expérimentés de ce secteur, car ils disposent de l'expertise industrielle et financière ainsi que de la capacité à comprendre les subtilités du marché local qui leur permettent de livrer le projet avec succès » a fait remarquer Massimiliano Battisti, directeur général à la Société Générale.

La construction du projet est en cours et celui-ci devrait atteindre le stade d'exploitation commerciale d'ici la fin de l'année 2010, le qualifiant pour le tarif de rachat régulé sur 20 ans dans le cadre du programme « Conto Energia ».

** AES Solar est une coentreprise entre AES Corporation et Riverstone Holdings LLC. Le portefeuille opérationnel mondial d'AES Solar, comprend actuellement 38 MW répartis entre la France, la Grèce et l'Espagne.



Indicateur boursier Green Europe : – 1,57% du 26 mars au 1er avril

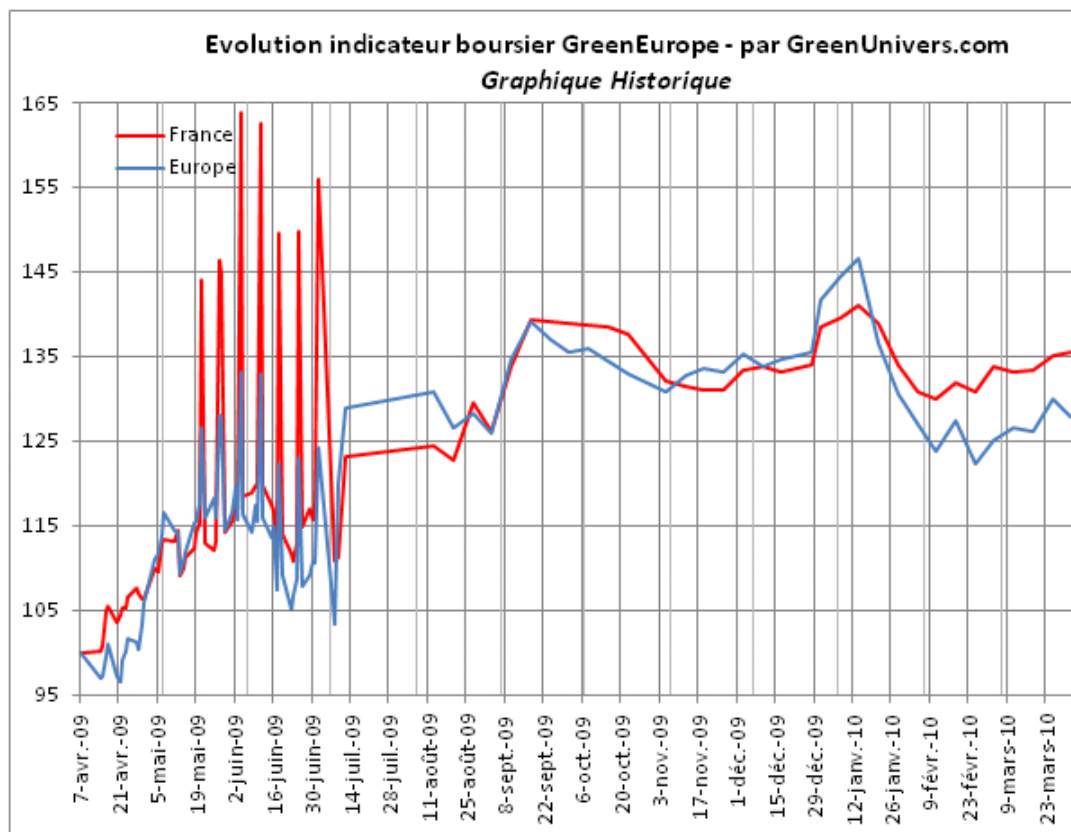
(src :Green Univers)

Notre indicateur de 38 valeurs européennes de l'environnement a perdu 1,57% cette semaine (cotations arrêtées le 1er avril au soir), alors que l'EuroStoxx50 gagnait 0,57% et le Cac40 0,65%.

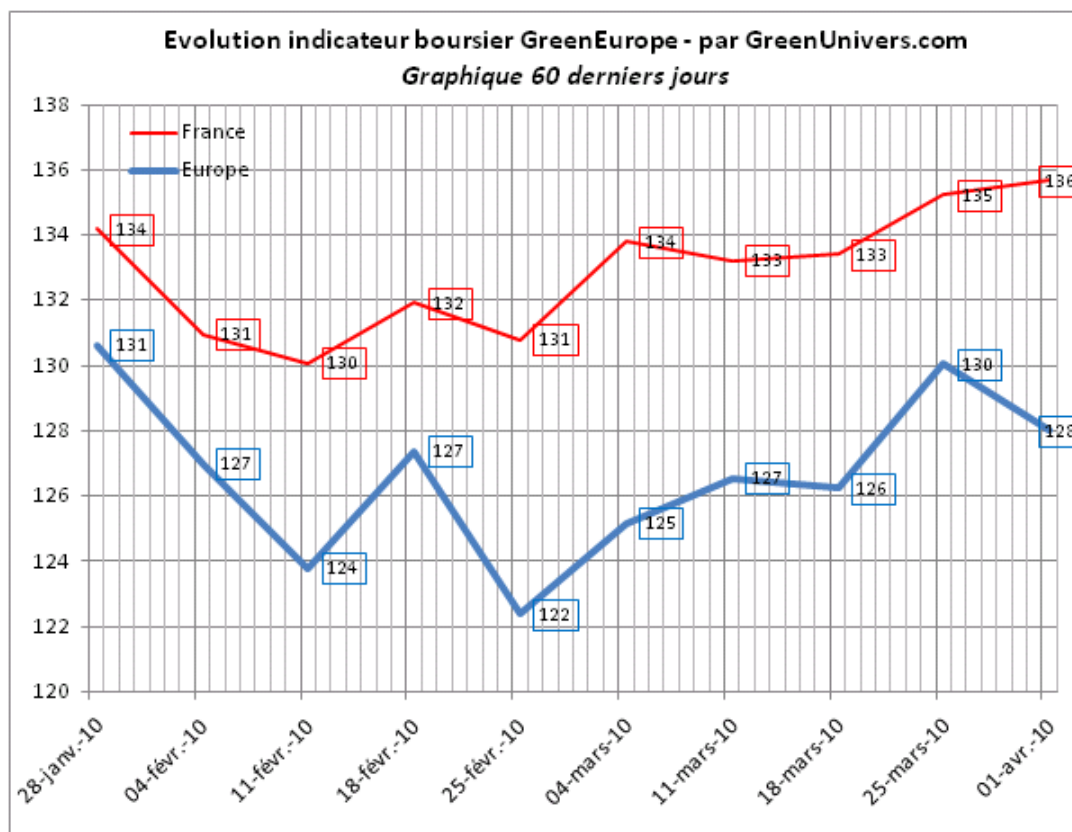
Crainces pour le solaire et l'éolien

Alors que les anciens et nouveaux tarifs Photovoltaïques ont enfin été clarifiés par la publication d'un arrêté (Journal Officiel en date du 23 mars 2010), la filière s'inquiète déjà et une nouvelle polémique enfle. Les nouveaux tarifs et leur caractère dégressif pourraient, selon des professionnels, compromettre la survie de certaines installations.

Turbulence également dans le secteur éolien. Le rapport d'information parlementaire sur l'énergie éolienne, adopté cette semaine par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a été mal reçu. Les propositions de la mission prévoient que les régions devront d'ici la fin de l'année 2011 se doter de schémas, qui seront des documents opposables. Cela aura pour conséquence de bloquer les projets prévus en dehors des zones de développement. Les sites devront avoir une taille minimale (entre 15 et 20 MW) et disposer d'au moins cinq machines installées à plus de 500 mètres de l'habitation la plus proche. Les projets seront également soumis au régime administratif des installations classées et devront constituer des provisions pour démantèlement. Ces mesures plus strictes rendues nécessaires par la multiplication des installations font se poser la question de l'avenir pour l'énergie éolienne en France. La réponse ne serait-elle pas off-shore ?



Historique



Bonne pioche pour VESTAS

Une bonne nouvelle pour le spécialiste danois VESTAS (-1,38%), qui vient de décrocher un contrat prévoyant la vente de 111 éoliennes à l'Australie. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

Toujours dans l'éolien, recommandation d'achat pour IBERDROLA RENOVABLES (-6,59% depuis janvier 2010/-0,64% cette semaine) et EDP RENOVAVEIS (-4,89% depuis avril 2009/-15,8% depuis janvier 2010/+0,69% cette semaine), de la part de Kepler.

La première s'appuie sur la visibilité des résultats à court terme et sur une valorisation qui ne reflète pas correctement la valeur réelle des parcs installés. Objectif de cours 3,08€.

EDP RENOVAVEIS à un prix attractif

Concernant EDP RENOVAVEIS, le broker considère que la baisse enregistrée par le titre offre une opportunité pour se repositionner avec un objectif de cours de 8,77e. La dégradation de la note de crédit du Portugal, les incertitudes quant à la réglementation américaine ou encore à la faiblesse des prix espagnols sont autant de raisons qui ont entraîné cette chute depuis le début de l'année. Outre le fait que le cours actuel 5,83€ est inférieur à la valeur fondamentale des parcs installés (7,47€) la recommandation s'appuie sur la diversification des parcs installés, la faible exposition à la volatilité des prix, et sur une situation financière solide. Le broker considère que le cours actuel offre un point d'entrée attrayant pour jouer l'effet d'annonce d'un nouveau contrat qui renforcerait la visibilité sur les résultats du groupe.

En dépit de l'environnement économique difficile, ROTH & RAU AG (-54,7%/-24%/-5%) affiche des résultats en ligne avec les prévisions de novembre 2009. Un exercice qui aura donc été marqué par la baisse du chiffre d'affaires :197.9M€ (2008 : 272.1M€) et un EBIT de 16.1M€ contre 28.5M€ en 2008.

Le groupe allemand qui confirme avoir enregistré 54,6M€ de commandes au cours du premier trimestre table sur un chiffre d'affaires de 285M€ et une marge opérationnelle de 9%(8,1% en 2009).